ROUBAIX

Ligue Sociale et Radicale-Socialiste des conseillers de Roubaix. — Le bureau du Comité central seul instamment pris d'autres à la réunion mensuelle de la ligue, qui se tiendra ce jeudi 2 novembre, à 8 heures précises du soir, café de la Presse, place du Trichon.

Ordre du jour : 1. Compte rendu par M. Dervaux, député, du Congrès radical et radical-socialiste de Lille ; 2. Compte rendu sur la marche des sections de Croix et de Wattrelos ; 3. Adhésion de la Ligue à la Fédération du Nord ; 4. Assemblée générale de décembre ; 5. Questions diverses. Adhésions.

Présence indispensable. Le présent avis tient lieu de convocation.

La fête du Souvenir. — L'hiver arrive à grands pas.

Déjà, dans la ville embrumée, les matinées sont plus fraîches, les soirées plus longues.

Sous la morsure des premiers froids les arbres perdent leurs feuilles, les vieillards se rapprochent du coin du feu, à la douce clarté de la lampe familiale.

Pour se mettre à l'unisson, dans ce commencement d'angoudissement général, les oiseaux ont perdu leur voix et, sous le feuillage qui se dépouille, les animaux se cavrent.

Les frimas nous arrivent avec tout leur cortège de misères et surtout de souffrances, pour les indigents.

Les rayons d'un soleil de jour en jour plus faible ne réchauffent que vaguement la terre ; l'homme, subissant l'ambiante influence du corps général, se sent comme quasi engourdi par ces premiers froids qui saisissent, sans surprendre.

Une à une les fleurs se fanent dans les jardins, et ces des crépitemens continus les feuilles, déjà jaunes, tombent des arbres que faisait les oiseaux n'y trouvant plus qu'un refuge incertain.

C'est la terrible bise, si dur aux pauvres gens, qui s'avance.

Un soir radieux, en cette lassitude universelle, semble rajeunir : c'est le champ du repos.

Comme par un effet magique, les tombes sous lesquelles nos ancêtres, — ceux qui hier encore étaient et qui aujourd'hui ne sont plus, — reposent dans le dernier et éternel sommeil, se sont ornées de mille fleurs et couronnes diverses.

Alors que partout ailleurs tout semble s'engourdir, ici, dans le cimetière, tout paraît renaître.

Pieux effet du Souvenir ! Cette vie factice, dans le champ de l'éternel repos, est due au culte que nous avons voué à la mémoire des chers disparus, et que le jour de la Toussaint rend plus tangible.

Dans l'activité dévorante de notre vie à outrance, parmi les soucis quotidiens d'une lutte pour l'existence, toute trop les jours pèse, notre cœur, — elle dort souvent, — et le fait revivre un jour pour plus spécialement donner un souvenir ému aux chers disparus, ceux qui, déjà, nous ont devancés au champ du repos : c'est la Toussaint.

Et, pieusement, aux mêmes cent orné les tombes des chers morts, tandis que notre cœur, suivant un passé ayant vu couler bien des larmes et ce perdre de douces illusions, songeait à ces vaincus de la vie qu'en un jour d'épouvantable deuil, l'ô croyable mort revisitait à notre tendresse.

A vec aux, cent été ensevelis nos espoirs et nos rêves, souvent notre amour et nos joies.

Ah ! c'est que le cimetière, rejeuni et comme transformé en ce jour de la fête du Souvenir, nous renferme pas que des cadavres. Il est aussi le plus grand réceptacle des plus doux rêves à jamais envolés.

En donnant un souvenir aux morts, les vivants font appel au passé ; en ce jour de traditionnel pèlerinage sur les tombes de nos chers défunts, que de cendres se remuent que des torrents de larmes s'ont pu faire disparaître.

La folie de l'orgueil humain apparaît dans toute sa laideur, et la tombe, dans sa muette éloquence, en démontrant la grande égalité dans le néant, semble faire un pressant appel à la fraternité humaine dans la solidarité générale.

Aujourd'hui et demain des foules, obéissant au souvenir fidèle, se pressaient dans les allées coquettement parées du froid cimetière, et dans le reste décoquin, en-dessus des tombes orgueilleuses, comme sur le tumulus commun, planera l'hommage général que, grâce à la quasi-pieuse coutume, les vivants rendent à leurs morts.

Puis, tandis que se lèveront les fleurs ornant les tombes, que le cimetière, les foules écoulées, sera repris le calme du repos éternel, les impitoyables exigences de la bataille pour la vie nous rabaisseront dans la tourbillon de la lutte pour l'existence, serrant la route de nouveaux cadavres dont la Toussaint prochaine nous rappellera la souvenir à moins que... ce ne soit le nôtre qui s'impose à ceux qui seront restés sur la brèche.

MARIUS VÉRAN.

Commissions municipales. — Réunion de 3e et 4e commissions, vendredi 2 novembre, à 8 heures 1/2. Ordre du jour :

Octroi : Taxe sur le viande stérilisée ; exemptions ; vote du Conseil d'arrondissement de Lille, — Hôtelles et hôtelleries. Halle centrale et halle au poisson ; adjudication des boutiques ; cahier des charges, approbation. — Service de l'assainissement : Assurances des bateaux de Ville de Roubaix ; n° 1 et 2 ; homologation du policier. — Service de l'enlèvement des immondices : Nourriture des chevaux ; location des denrées alimentaires ; cahier des charges d'adjudication ; approbation ; entretien de la ferrure des chevaux de la ville ; renouvellement du marché. — Hygiène : règlement de Bureau d'hygiène ; application de la loi du 15 février 1902, projet.

Réunion des 3e et 2e Commissions à 5 h. 3/4 (Vendredi 2 novembre). — Ordre du jour : Secours et subsides ; Institution des Sourdes-muettes et aveugles de Roubaix ; demande de pensions — Conservatoire national de musique ; demande d'augmentation de bourse — Conservatoire national de musique ; demande d'augmentation de bourse.

Réunion des 2e, 3e et 4e Commissions à 8 heures (vendredi 2 novembre). — Ordre du jour : Instruction publique ; Désinfection des locaux ; Ecoles ; désinfection et nettoyage des ; service médical scolaire (voir).

Réunion des 1re et 3e commissions : vendredi 2 novembre 1906, à 5 heures. — Bâtiments et travaux. — Chauffage, fourniture de charbon pendant les années 1907-1908 ; [illegible] 1907 et 1908 ; projet d'adjudication. — Clôtures ; demande de [illegible] supplémentaire — Construction [illegible] de Ville ; acquisition d'un immeuble [illegible] Château, d ; paiement des intérêts ; [illegible] crédit — Conservatoire national de musique ; compte de [illegible] — Conservatoire national de musique ; assurance contre [illegible] ; [illegible] d'avances sur [illegible] de Ville et ses dépendances ; [illegible] immeubles situés à l'emplacement [illegible] de Ville ; cahier des charges ; [illegible] de la mairie ; location [illegible] aux Hospices. — [illegible] Amédée [illegible] de la mairie ; [illegible] aux Hospices. — [illegible] du [illegible] 1907 ; budget primitif ; [illegible] de Roubaix ; construction d'un pavillon destiné aux vins mousseux ; avis.

Réunion de la Commission de la caisse municipale des retraites, vendredi 2 novembre à 11 heures. Ordre du jour : demande de liquidation de pensions.

Réunion de la 3e commission, vendredi à 4 h. 1/2 du soir. Ordre du jour : Fourrière de la police, confection des pétitions, cahier des charges d'adjudication, approbation, postes et télégraphes, fermeture des guichets postaux les dimanches et jours fériés à 10 heures du matin (vote). Caisse municipale des retraites.

A propos de l'Exposition de Liège. — On s'étonnait à juste titre, dans les milieux commerciaux et industriels de notre ville qu'aucune décoration belge n'ait été accordée à des exposants français de l'Exposition de Liège.

Dans l'entrefilet suivant, le *Petit Bleu* de Bruxelles, douce le clat de l'énigme : « Un épilogue imprévu de l'Exposition de Liège vient d'être découvert, qui provoque dans le monde commercial de légitimes protestations.

« A la suite de l'Exposition de Liège, le gouvernement belge avait résolu d'accorder aux exposants français, un certain nombre de décorations. Le Note avait été dressée par le commissaire général. Les diplômes en blanc ont été envoyés au ministère des affaires étrangères, où l'on avait les remplir. Il est arrivé que ces messieurs du ministère, très friands de rubans, ont rempli purement et simplement les diplômes en leurs noms et aux noms de leurs amis, de telle sorte que pas un exposant n'a été décoré..., pas même un Roubaisien. »

Arrestation d'un expulsé. — Mercredi matin, la police a mis en état d'arrestation, rue de Constantine, la nommée Vanneuem Philomène, âgée de 21 ans, ménagère, demeurant à Mouscron, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Un voleur qui se rend. — Mardi dernier, Auguste Ide, âgé de 22 ans, mécanicien, demeurant rue de Gand, 123, à Tourcoing, au service de M. Devolosse, forain, installé sur la place de Wesquehal, dérobe à son patron une somme de 50 francs. Après une forte noce, se trouvant sans le cou, Ide est venu mercredi après-midi se constituer prisonnier à la caserne de gendarmerie.

M. Saint-Saëns malade. — M. Camille Saint-Saëns, l'illustre compositeur du musique qui devait venir à Roubaix pour inaugurer le nouvel auditium du Conservatoire, est toujours dans un état très grave. Voici du reste ce que dit un journal parisien :

« New-York, 30 octobre. — L'état de santé de M. Saint-Saëns ne s'est pas tant amélioré, durant ces dernières quarante-huit heures, que voudraient le faire croire les ménagères de la tournée que le grand compositeur doit faire aux Etats-Unis.

« Le maître est encore très affaibli et le médecin qui le soigne lui a ordonné de garder non seulement la chambre, mais aussi le lit, et de ne recevoir personne.

« Selon le médecin, ce n'est qu'à ces conditions que l'auteur de *Samson et Dalila* pourrait probablement être assez rétabli pour pouvoir inaugurer samedi la série de concerts qu'il doit diriger aux Etats-Unis.»

La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, à la Bourse, le vendredi 2 novembre 1906, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour et après :

1° Convention commerciale entre la France et le Portugal. — 2° Enquête au sujet des conventions en matière du tissage et de bobinage. — 3° Suppression des timbres-primes, rabais, épargne, etc. — 4° Questions diverses.

La passerelle du boulevard d'Hellatu. — Depuis de longues années, on demande dans tout le quartier de boulevard d'Hellatu, la construction d'une passerelle au-dessus de la barrière dite « des écrasés ».

Puisque cette passerelle n'existe pas, pourquoi ? nous n'en savons rien, le public doit continuer à traverser les voies, risquant à chaque instant de se faire écraser.

Mercredi matin, vers 7 heures 1/2, Mlle Desbarbieux, âgée de 19 ans, demeurant rue Vauban, traversait le passage à niveau, lorsque arrive un train venant de Lille. En voulant se prendre, Mlle Desbarbieux glisse et tombe sur la chaussée, à deux pas de la locomotive. Le mécanicien croyant avoir tué la jeune fille arrête son convoi ; tous les voyageurs descendirent et furent assez heureux de constater que Mlle Desbarbieux était saine et sauve. Si une passerelle existait à cet endroit cet incident ne se serait pas produit.

Jeunes voleuses. — Mardi, vers neuf heures du soir, les jeunes Gay Marie, 15 ans, journalière, demeurant rue de la Digue, 1, et Corremen Amandine, 12 ans, demeurant rue des Anges, cour Liagre, 2, ont été mises en état d'arrestation au moment où elles venaient de voler chez M. Langlet, mercier, rue de l'Epeule, 6, une toque en astraken d'une valeur de 26 francs.

Ces jeunes voleuses, conduites devant M. Delatt, commissaire de police du 2e arrondissement, firent dire avec et expliquèrent comme suit leur manière de voler. Une fois dans un magasin, tandis que l'une d'elle faisait lire au marchand ou à la marchande une lettre faite dans le but d'ennuyer les deux chercheuses, l'autre dérobait un objet quelconque placé à l'étalage ou sur le comptoir.

C'est ainsi qu'elles dérobèrent chez Mlle Vandriesse, mercière, rue de la Gare, 42 bis, deux tonnerres valant 6 fr. 75 et 6 fr. 25 ; chez Mme Marie Debus, mercière, rue du Grand-Chemin, 95, deux bonnes valant 3 fr. pièce. En se servant du même procédé, la jeune Corremen parvint à se faire remettre une somme de six francs par M. l'abbé René Bethléem, rue Richard Lenoir.

Il y a trois mois, Gay octroyait de la même façon une somme d'argent à Mme Alfred Bayart, demeurant rue Bonchar-de-Perthes, et obtint un secours de M. Bayart qu'elle alla trouver à sa retorderie, rue du Pavé.

Les deux voleuses seront conduites au parquet.

Au tissage Prouvost. — A la demande des patrons, les grévistes ont dressé une assez longue liste des griefs contre le sous-directeur. Aux patrons maintenant à donner leur réponse.

La grève du tissage Delattre. — M. Emile Delattre a fait savoir aux ouvrières que s'ils voulaient reprendre le travail, ils devaient tirer au sort pour savoir quels seraient ceux qui seraient les premières chômes. A l'ennemitié le continuation de la grève a été votée.

La grève du tissage César et Joseph Pollet. — Mardi, à six heures du soir, M. Bellon, inspecteur de travail, s'est rencontré avec MM. Pollet. Ces derniers ont accepté d'apporter une amélioration dans les matières et de faire en sorte que les vivres soient payés plus police. Ils ont refusé toutes les autres revendications présentées par les grévistes.

La grève continue.

Grève dans une brasserie. — A la brasserie coopérative « Union Saint-Amande, rue Copernic, les ouvriers ont repris le travail en attendant le décision du Conseil d'administration qui doit statuer sur leur demande.

Un équipage dans une vitrine. — Mercredi matin, en sortant de chez M. Pierquart, constructeur, rue de l'Alouette, un cocher attelé de deux chevaux et appartenant à M. Spandon, commerçant, s'est jeté dans la vitrine de l'épicerie-buvette voisine, tenue par M. Hippolyte Jovenal. Les dégâts s'élèvent à une cinquantaine de francs.

Doigt coupé. — Mardi vers dix heures du matin, M. Edouard Vanteenbrugge, âgé de 47 ans, demeurant à Estaimpuis, débourrer chez MM. Lemaire et Dillies, filateurs, rue de Flandre, 34, se coupait la machine ayant été, avant démarrée la protégeant d'ordinaire des entrées, pour rouler ledit engrenage, lorsque son index gauche lui engagé et fortement coupé. Vingt jours de repos.

Doigt écrasé. — En voulant retirer un morceau de bombe, M. Jean-Louis Corseille, âgé de 63 ans, demeurant rue Saint-Marguerite, à Wattrelos, hauteur au poignage Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, a en l'index gauche écrasé entre les deux engrenages d'entrée de la bateuse. Un mois de repos.

Jeune ouvrier blessé. — Le jeune Alfred Deuck, âgé de 14 ans, demeurant rue Labruyère, 13, aide boucleur chez M. Lepourcq, a eu l'idée de prendre le bout de l'ennuyeux droit dans les aiguilles, en voulant poser la griffe dans le métier. Le petit blessé, qui porte une plaie assez sérieuse, devra avoir une incapacité de travail de vingt jours.

Le Palais des Nouveautés restera ouvert aujourd'hui, jour de la Toussaint, jusqu'à une heure. Toutes les confections pour dames, toutes les fourrures y sont vendues pour rien. 2176

Ecole Nationale des Arts industriels. — On sait qu'un cours de mécanique appliquée aux machines textiles « Etit institué à ce poste à Roubaix, et que ce cours donne les meilleurs résultats.

Pour répondre au désir manifesté par un très grand nombre de jeunes gens occupés durant la journée et qui ne peuvent suivre ces cours de l'après-midi, l'administration de l'école a décidé d'ouvrir une série de conférences sur le même sujet qui seront faites tous les samedis, de 6 h. à 9 h. 1/2 du soir.

M. Gautier, ingénieur, chargé de ce cours, commencera sa première conférence le samedi 3 novembre, à 8 h. du soir.

Les personnes qui désirent assister à celles conférences à la mécanique appliquée aux machines textiles, n'ont qu'à se faire inscrire au secrétariat de l'école, 1, rue de l'Ermitage.

Les accidents du travail. — Chez MM. Alfred Motte et Cie, M. Debem Victor, âgé de 19 ans, homme de peine, demeurant à Wattrelos, bameau de Saint-Liévin, a eu le bras droit contusionné entre deux wagons. Quinze jours de repos.

— Chez M. Léon Olivier, M. Darisux Fernand, âgé de 21 ans, ajusteur, demeurant à Tourcoing, chemin du Crempon, a été blessé à l'extrémité du majeur droit en ajustant des engrenages. Quinze jours de repos.

Théâtre de Fontenoy — Aujourd'hui jeudi 1er novembre, à 8 heures du soir, spectacle extraordinaire, et en matinée à 2 heures, représentation de *Sous l'Epaulette*, drame en 1 acte de M. Arthur Beroda (en 2 acte : Le Rétrait Allemands). La spectacle sera terminé par l'immense succès de 100 fois : *Les Drogues d'Hercule*, vaudeville en 3 actes. Une boîte de Drogues d'Hercule sera offerte à toutes les dames assistant à la représentation. Location, 25, rue Richard-Lenoir.

Théâtre des Variétés (rue Lecroix). — Aujourd'hui jeudi 1er novembre, à l'occasion des Fêtes de la Toussaint, le Cinématographe donnera deux grandes représentations : en matinée, à 2 heures et en soirée, à 8 heures. Prix des places : 1 fr., 0.50, 0.30. Location au Café du Théâtre.

Théâtre de la Coopérative « La Paix ». — Aujourd'hui jeudi 1er novembre, à l'occasion de la Toussaint, à 8 heures du soir. A la demande générale du public, deuxième représentation de *Le Petit Jacques*, grand drame en 9 tableaux de William Guasch, avec le concours de la petite Willie. âgée de 6 ans, qui remplira le rôle du « Petit Jacques » et a obtenu un si grand succès lors de la première représentation.

Nul doute qu'il y aura salle comble ce soir à *La Paix*. Prix des places : 0.40 par personne.

Nota. — Vu l'importance de la pièce, elle sera jouée seule.

Etat-Civil

Naissances. — Arthur Dubemel, rue Dampierre 4. — Marguerite Fromeau, rue de Lannoy 53. — Robert Drubbels, rue du Tilleul 293. — Victor Deroubaix, boulevard de Metz 25. — Emile Soiers, rue de Jemmapes, cour Verstraete 3. — Félix Desiereq, boulevard de Cambrai. — Berthe Duprélle, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph 5.

Décès. — Thérèse Lecompte, 31 ans, mécanicien, rue de Flandre 119. — Bertrand Dujardin, 4 ans, tissus, rue d'Orsay 12. — Suzanne Judong, 4 ans, rue de la Perche, fort Sion, maisons Pouriel 3. — Marcel Projetz, 69 ans, pensionnaire, rue de Barbieux. — Jules Duquesnoy, 64 ans, même rue. — Edmond Piron, 2 mois, rue Ste Campagne 57. — Philomène Honorez, 59 ans, ménagère, rue Notre-Dame-du-Victoires 25. — Georges Kerouar, 7 jours, rue St-Amand 90.

Mariage. — Entre : Alphonse Michlen, mécanicien, rue Pierre-de-Roubaix, cour Pipo 32 et Elise Beaucoupe, ménagère, rue Beaumarchais, cour Saint-Pierre, 2.

TOURCOING

Barque de bienfaisance. — *Distribution des pièces d'hiver.* — Ainsi que nous l'avons annoncé avant-hier mardi et hier mercredi, chaque jour de 10 heures du matin à 4 heures 1/2 de l'après-midi, il a été procédé au siège du Bureau de bienfaisance, par les soins de la Commission administrative, à la distribution annuelle des pièces d'hiver aux toutes les familles inscrites sur les contrôles de l'établissement charitable.

Voici le nomenclature des pièces distribuées : 204 couvertures de laine, 204 coupons de vareuse, 125 paires de chaussures, 222 tabliers de femmes, 100 tricots pour hommes, 112 chemises de femmes, 120 flanelles, 150 coupons de cretonne, 96 tabliers d'enfants.

Un jeune ouvrier qui tombe dans une glace. — Un jeune homme de 18 ans, Henri Giotiaux, employé comme courrier au service de M. Trofleut, chocolatier, rue de Lille, faisait une course pour son patron vers 7 heures 1/2 du soir. En passant sur le trottoir de la rue Saint-Jacques, il glisse et tombe la tête dans la glace de la porte du magasin de M. Ferret-Roussseau, tapissier au numéro 38 de ladite rue.

Le glace fut entièrement brisée et le jeune homme contracte une blessure assez profonde au-dessus de l'arcade sourcilière, une entre au-dessus du nez et enfin plusieurs blessures légères aux mains. Transporté à la pharmacie Decrême, il y reçut des soins et put ensuite regagner à pied son domicile rue du Dahomey, 18.

La rixe sanglante de la rue des Pautrales. — M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, a terminé son enquête sur la rixe qui s'est produite mardi soir à l'estaminet ayant pour enseigne « Au Comte de Flandre », tenu par les époux P..., rue des Pautrales, 107.

Après avoir été interrogés, Albert T., blessé au front d'un coup de bouteille par le cabaretier, après qu'il avait lui-même porté un coup de couteau, au bras de la dame C., a été admis à l'Hôpital civil. Sauf complications, on croit que la guérison ira assez vite. Le blessure reçue au bras par le dame C., ne présente pas de gravité. Elle a reçu les soins de M. le docteur Deslomeaux.

Une liasse de cartouche de petite dimension est été brisée par T., à la façonde de l'estaminet, après qu'il est reçu le coup qu'il porte à la tête.

Vol à l'escroquerie. — Hier, vers cinq heures et demie de soir, Mme Desteumeux-Roscor, demeurant rue des Carliers, venait de la gare de Roubaix et suivait à pied le boulevard Gambetta.

Mme Desreumeux tenait à la main un réticule qui renfermait une somme de 20 fr., une bague en or et une clef. Tout à coup, un individu lui tire violemment le réticule, et, accompagné de deux ou trois autres malandrins, son complices, la société prit la direction du chemin de fer et disparurent par la voie ferrée. Ce vol, ce soir, été commis juste entre les deux ponts de chemin de fer qui traversent le boulevard.

Plainte a été déposée à la police.

Le vol de chaussures de la place Saint-Jacques. — Nous avons relaté hier le vol commis dans l'après-midi de mardi à l'étalage du magasin de chaussures des époux Roussaud, place Saint-Jacques, 9, et l'arrestation par M. Dulattre, commissaire de police, de l'un des trois voleurs qui, amené en poste, déclare se nommer Charles Mathon.

L'inculpé avait caché son véritable état-civil, qui a été cependant percé à jour. On remarque que le pseudo Mathon portait des tatouages sur tout l'étendue d'un bras. Parmi ces tatouages figurent les lettres R. V. On fit des recherches dans les fiches des individus qui ont en déjà des démêlés avec la justice et l'on en trouve une au nom de Ernest Vandekerkow, 19 ans, dont le signalement correspondait en tout à l'individu arrêté.

Interrogé à nouveau et devant l'évidence, force lui fut d'avouer s'appeler en réel Vandekerkove.

Il était sorti de prison le 25 octobre écoulé, après avoir purgé une peine de 6 mois pour voir tiré des coups de revolver sur ex maîtresse, rue des Girandins, à Tourcoing.

Ernest Vandekerkove habite 196, rue de l'Alma à Roubaix.

Il a dénoncé ses complices qui sont Ernest L..., 28 ans, rue de l'Alma, et Gustave R..., 19 ans, forgeron, sans domicile fixe.

Brasserie des Familles (19, rue de Tournai, 3, place des Halles). — Jeudi 1er novembre 1906, à 8 heures : grand succès du jour. — Les Saive, équilibristes-sauteurs et leurs cinq chiens dressés — Bergeret, le célèbre Bucophone dans ses chansonnettes et imitations du chants d'oiseaux — Mlle Bairewa, hyrolienne comique — Piros original comique grime — Berthe Legrange, diction à voix — Dervire, gommeuse. 2528

Accident de travail. — M. Gustave Vertaille, 40 ans, terrassier au service de M. Jules Bourgeois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge a contusionné dès hier matin, dans la région sacro-lombaire, par suite d'une chute sur le sol, se travaillant sur le chantier de la gare des France. Docteur Debuchy, 10, jours.

Avenir du Prolétariat. — Le Comité de Tourcoing de la Société d'assurances mutuelles et de retraites l'*Avenir du Prolétariat*, se réunira le deuxième dimanche de novembre, au siège social, *Café du Centre*, 2, place de la République, pour le perception des cotisations mensuelles. Après aux sociétaires et aux personnes désireuses de se renseigner.

Théâtre Municipal. — *Place Lecerrier.* — Direction A. Vigeler. — Dimanche prochain, 4 novembre, représentation extraordinaire, en matinée, *Les Dragons de Villars*, opéra-comique en 4 actes, de MM. Lockroy et Cormon, musique de Maillard.

Les principaux rôles seront tenus par Mmes Marcelle (Rose Friquet), Avesac ; MM. Bédué Sylvin, Fertinel Corneuin.

Le spectacle se terminera par *Tircis et Cléo*, ballet mythologique en 1 acte de Lauchs et A. Vaucorbi, musique de Métra, dansé par Mlles Rypemonti, Barbero, Code, les coryphées et les danseurs du ballet.

La location est ouverte chez M. Désiré Flavigny, gérant du théâtre. Bureaux à 2 heures 1/2, rideau à 3 heures.

Prix ordinaires des places.

Etat-Civil

Naissances. — Dhulluin Lucienne, rue de Malegrenier 55 — Destombes Edouard, rue des Archives, 22 — Dumortier Arthur, rue de Bruxelles — Dachelet Martha, rue Nationale 123.

Décès. — Dussart J.-B., 80 ans, rue de la Croix-Rouge 90 — Destombes Laura, 17 ans, rue du Dahomey 36.

AUTOUR DE LILLE

WASQUEHAL. — Des malfaiteurs se sont introduits à l'aide d'escalade et effraction chez M. Dekispotter, marchand de lait, rue de Tourcoing. Tous les meubles furent fouillés et vidés, les lits bouleversés. Mais d'argent, il n'y en avait nulle part. Les époux Dekispotter constatèrent la disparition d'un livret de caisse d'épargne et de deux obligations. L'inquiétude a appris que plusieurs lapins vides avaient rôdé dans le quartier vers 4 heures de matin ; ce sont tous les indices qu'on a pu recueillir.

LAMBERSART. — Le Comité du Cercle radical prévient tous les adhérents que l'ensemble général aura lieu comedi prochain, à 8 heures, à l'hôtel-de-ville, au *Canon d'Argent*. Il sera également convoqué que M. de Lanwerayne, avocat, docteur en droit à Lille, assistera à la réunion et fera une conférence sur « les réformes sociales accomplies par la République. » Le comité fait un appel à tous les républicains pour les inviter à assister à cette importante réunion.

ARMENTIÈRES. — M. Edmond Vanhoorebeke, courreur, au service de M. Bonte, à Lelt, mercredi soir, à 4 h. 1/2, une chute du 5 mètres de hauteur, à la filature Dansette. Il se plaint de douleurs internes.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

LES ACCIDENTS

Dunkerque. — Pendant le déchargement du vapeur « Swanhild », M. Maurice Sicaud, décorateur, a été blessé au pied droit par la chute d'une poteau de mine.

— M. Gaston Guesse, apprenti tordeur d'huile de l'usine de MM. Marcuzat frères, est tombé d'un presse et s'est grièvement blessé au genou droit.

Lillvia. — En tirant une bariles hors de la cage à l'ecrouchage de la fosse n° 1 bis, M. Felix Roqet a eu le pouce de la main gauche écrasé.

— Occupé dans la descendorie de la fosse 1 de la veine Edouard Constant fosse n° 1 bis, M. Evrard Dieudonné a été blessé à l'œil droit par un éclat de charbon.

— M. Augustin Camus, 40 ans, occupé dans la veine Arago de la fosse n° 1 bis, était mouté sur une berline quand il tomba sur un bon, se blessant assez fortement au côté gauche.

Lens. — M. Désiré Lemaire, 17 ans, rue de la Bataille, se tend de la fosse n° 1, a été tamponné par une berline et blessé à la jambe droite.

— Dans une galerie de la fosse n° 1, M. Emile De St-Ghislain, 18 ans, a en la main gauche prise entre une poutre et la corde. Il porte une entorse contusion.

— Aux ateliers des mines, M. Louis Billet, 25 ans, a été blessé par une pièce de tôle qui lui est tombée sur le pied droit. M. le Surgeon Emile Devergnier, 24 ans, a eu le pouce de la main droite écrasé entre les branches d'une tenaille en fer qu'il venait de quitter.

Avion. — A la fosse n° 4 des mines de Liévin M. Augustin Vanquenne, 17 ans, a'est fouté le pied droit en voulant tourner une berline. M. Arsène Bécourt, 18 ans, a été frappé à l'épaule droite en soulevant un rail de voie.

Hibert. — M. 20 ans, a reçu sur le pied droit, en injectant une chasse d'air qui lui a été gelée, un bloc de charbon qui l'a blessé sérieusement.

FINANCES

Paris, 31 octobre.

La liquidation a été facile et la marché est en amélioration générale. Notre Rente se relève en clôture à 95.95 ; cours de compensation 95.70. Les Fonds Etrangers sont en avance. La Russe est en hausse de 1 fr. 0 0 et le Turc de 15. Les Sociétés de Crédit sont toujours bien tenues : le Crédit Lyonnais se retrouve à 1.169, la Société Générale à 476, la Banque de Paris à 1.245, la Banque d'Athènes est ferme à 147, la Banque de Bordeaux cote 625.

Permi les valeurs industrielles, signalons la hausse de 20 à 1.900. Les valeurs russes cotent progrès appréciable. Enregistrons également la fermeté de l'obligation nouvelle 5 0/0 Victoria Mines à 447 et l'avance de Rio Auar à 694.

En Bourse, la Compagnie Générale de Voitures Automobiles de place progresse à 141. Le Capitine reste ferme à 76.50. Cerneat Bray accentue la hausse à 243.50. La nouvelle 1er Pirée-Athènes-Péloponèse se suggère à 93.

L'action de Lourium Grec rot demeurée à 74.50 ; rappelons que les embarras financiers cousés à cette société par le Gouvernement ont disparu, et que ces sont seux travaux de recherches, au lieu de lui coûter de l'argent lui rapportent déjà un bénéfice.

Les actions des Amiantes de Poschiavo, société constituée pour l'exploitation des gisements situés dans le canton des Grisons (Suisse) qui ont été introduites aujourd'hui, très demandées, se sont avancées à 181.50.

Nos Chemins de fer offrent peu de variations.

Tablettes d'un Spéculateur, 5, rue d'Amboise, Paris.

Vom à la Cie Anglaise, Lille, 2, Gde-Place, ses costumes sur mesure depuis 35 fr. ; pardessus 35 fr. ; gilets valeurs 1re à 7 fr. 50. Coupe élégante. o.o—36610

SI VOUS VOULEZ

Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de

BANYULS - TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à ce ces des nombreuses contrefaçons. 33836

BULLETIN ÉCONOMIQUE

COMMERCE

Marché linier

Lille, le 31 octobre 1906.

Lins. — Convent d'affaires plutôt modérés en line de Russie, acheteurs et vendeurs séparent de meilleures conditions pour en avoir rapprochés. Lorqu'elle se trouvent peut ?

En tous cas, les prix sont fermes.

En line de pays, les affaires sont forcément limitées aux lins mis en vente qui s'achèvent à prix très fermes.

Fils. — La demanda continue à être très active dans tous les genres et le filature s'engage de plus en plus et demande des commandes successives qui sont acceptées par les acheteurs.

Toiles. — Affaires actives et prix très fermes en hausse pour tous les genres.

Chanvres. — Les hauts prix demandés entravent les affaires et pourtant les vendeurs ne paraissent pas disposés à céder.

Jutes. — La brut a eu peu fréchi, mais il est encore cher et permet d'être raffermi.

Les filés sont très fermes et la filature, toujours très engagée, ne tient plutôt sur la réserve.

Cotons. — La brute baisse mais sans entraîner les filés qui, très engagés, restent très fermes et en demanda soire.

INDUSTRIE

Métallurgie. — Le journal *La Métallurgie* nous apporte les renseignements suivants sur la situation sidérurgique dans le Nord :

Nous ne commerce guère plus avancée que la semaine dernière sur les conditions auxquelles les métiers de forges s'engageront pour les soudeuses marchés.

La question des combustibles n'a pas fait un pas ; on n'est toujours qu'en pleine incertitude, les négociations sont suspendues. Pour le moment, on s'obtient et expéditions au prix. Si, pesent de la menace à l'assomption, les hauts fourneaux décidaient la grève, on en ne manque avec anxiété quelles seraient les exigences des charbonnages tronqués.

Le marque de matériel se fait encore vivement sentir et les expéditions sont toujours difficiles. La main-d'œuvre se rarefie de plus en plus et les ateliers qui voulaient organiser les équipes de nuit ne trouvent pas de personnel.

Les commandes arrivent aux usines avec une régularité soutenue. Citons notamment le fourniture de tendres coulies aux ateliers de Nord de la Fonderie à Blanc-Misseron, par les Compagnies de l'Est et de Paris-Lyon, selle de 250 wagons aux établissements Cail ; il en vesterait encore 16.000 à remettre.

La Société des Tubes de Louvroil est adjudicataire de 35,000 mètres de tubes à fumée pour la Compagnie de l'Est.

La Société de construction d'Anzin obtient la livraison de mille tonnes de cocaulies en tôle d'acier pour le cottage de sources destinées à alimenter une station thermale ; les mineurs le concurrent à la ville de Marseille.

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Audience du Mercredi 31 Octobre

1re série

Tentative de viol

Accusé : François Corbier, 31 ans, ouvrier brigadier, demeurant à Hermies.

Corbier est condamné à quatre ans de prison.

2e série

Incendies volontaires

Accusé : Alfred Ringot, âgé de 16 ans, ouvrier de port, demeurant à Calais. Voici les faits :

Le 10 novembre 1905, vers neuf heures du soir, un incendie se déclarait sur le quai de Calais, près des hangars Fournier, et détruisait dix tonnes de paille chargées sur un wagon de la Compagnie du Chemin de fer du Nord. L'auteur de cet incendie ne peut être alors découvert.

Le 12 février 1905, vers onze heures du soir, deux autres wagons chargés de paille, stationnant au même endroit, furent incendiés. Deux heures plus tard, on remarqua à Coquerel, appartenant au sieur Hamy, brûlait, et, le lendemain, au sieur Loges. Le corps de bâtiment, attenant aux ancienne casernes, s'était pas habité ; il est cites dans une pour notoriété de mare et fermée par une porte. Ringot avait en l'occasion de se rendre plusieurs fois dans ce bâtiment de manœuvre pour y chercher des copeaux, mais n'avait jamais en de discussion avec les sieurs Hamy et Loges.

Ringot reconnaît ne portant sur Ringot Alfred qui avait déjà été condamné en 1900 à deux années de travaux forcés pour incendie volontaire sur le pied droit, M. le Surgeon Emile Devergnier, 24 ans, a eu le pouce de la main droite écrasé entre les branches d'une tenaille en fer qu'il venait de quitter.

Ringot est condamné à cinq ans de prison.

Lettre de M. Sauvage

Les Pilules Pink

Monsieur le Docteur Pink,

Je suis de Laval (Mayenne) et je vous écrit pour vous informer que depuis 1900, j'ai souffert d'une maladie de cœur, mais souvent dès et depuis ces jours je ne pouvais supporter aucune fatigue, j'étais obligé de me coucher sur mes bras croisés sur l'estomac. Dans cette position je ne sais pourquoi, mes douleurs en calmaient un peu et je pouvais prendre quelque repos. Je ne vivais que d'eau et du lait. Je maigrissais à vue d'œil, ressentant des douleurs atroces dans la dos, la poitrine, l'estomac et les côtés. Les remèdes que je prenais ne m'apportaient qu'un soulagement momentané. Avec cela j'avais une constipation opiniâtre, rebelle à tous les purgatifs, tous les laxatifs. En 1903 Juin 1901, je fus pris d'hémorragie et le 2 Juillet, j'ai failli mourir après avoir

M. Sauvage (cl. Clovis)

vomi du sang en abondance. Ces vomissements provoquaient d'une voine qui avait éclaté par aille des efforts que je faisais si fréquemment pour vomir. Les médecins appelés m'ont fait des injections d'ergotine. Vous voyez par ce qui précède dans quel état je me trouvais. Un 10 Décembre 1904 au 1er Février 1905, j'ai été alité de nouveau. Jusqu'en Octobre 1905 j'ai été dans un état pitoyable, sans aucune force, sans appétit. Je désespérais de me rétablir, malgré tres soins qui m'étaient donnés. Tous me disaient me croyaient perdu. J'avais le souvenir des attestations de guérisons dues aux plaintes Pink et l'idée me vint d'essayer ces pilules. Après avoir pris un flacon, j'avais ressenti un mieux sensible. J'en achet